HARANGVE

FAITE AV PARLEMENT à la preſentation des Lettres de prouiſion de Monſeigneur le Garde des Seaux de France.



A PARIS,

Chez Rolin THIERRY, ruë Sainct Iacques, au Soleil d'or.

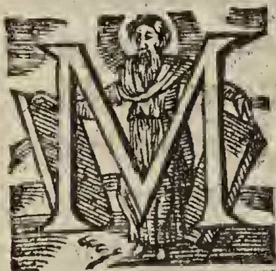
1605.

Auec Permiſſion.



APRES QVE LECTVRE a esté faicte au Parlement, l'audience tenant, des Lettres de prouision de Monseigneur le Garde des Seaux de France:

Me *Iean de Montereul Aduocat audit Parlement à dict.*



ESSIEVRS, Il a pleu au Roy honorer Messire Nicolas Brulart, Cheualier seigneur de Sillery Conseiller en son Conseil d'Estat & Priué de l'office de Garde des Seaux de France: charge grande & honorable à la verité, elle a les mesmes droicts & priuileges que celle de Chancelier, qui est le comble des dignitez de ce Royaume, il n'y a rien au dessus. Ce neantmoins il se tient plus honoré du choix que le Roy à faict de sa personne, que de l'office dõt il l'a pourueu. L'honneur de ceste charge est tresgrãd en soy: mais la receuoir de la main d'vn si grand Roy & en estre iugé digne par luy, sans y estre porté d'ailleurs, cela surpasse tous les honneurs du monde, il y a en ce iugement & en ce choix beaucoup plus d'honneur & de dignité, qu'en la dignité mesme. Car c'est le iugement d'vn Prince qui n'eut iamais son

ſemblable, Prince auquel on ne ſçait ce que l'on doit plus admirer, ou la vaillance & prouëſſe à reſtablir ſon eſtat, ou la prudence & ſageſſe à le conſeruer. Choſe qui rauit vn chacun & le tranſporte hors de ſoy-meſme quand l'on entre en comparaiſon de la proſperité preſente auec la calamité paſſée. Nous auons veu ce Royaume ſi troublé & ſi diuiſé que rien plus ; Nous l'auons veu plein de meurtre & de ſang, vne extreme deſolation par tout, Il ſembloit que le feu allumé par toute la France ne ſe pouuoit eſteindre que par ſa ruine vniuerſelle, & par l'extinction du nom François. La France autresfois tant floriſſante ſ'en alloit la proye des eſtrangers, ſi le Roy ne ſ'y fuſt oppoſé d'vn courage inuincible. Et comme vne ame forte & vigoureuſe ſçait faire ſon profit de ſes afflictions, & bien ſouuent aſſied ſur ſes propres ruines le fondement de ſa grandeur : ces deſordres ne furent au Roy qu'vn champ de gloire & de triomphe, où la moiſſon ſe trouua belle & grande pour exercer ſa vertu. On le veid lors à la teſte de ſon armée terraſſant & foudroyant ſes ennemis, ſeruy des ſiens, plus pour reuerence de ſa vertu, que pour crainte de ſon auctorité : autant ſuiuy comme tres-vaillant Capitaine, que recogneu comme Roy legitime. Si que ſes ennemis battus & chaſſez de toutes parts furent contraints recercher en ſa clemence la protection & ſeureté, qu'ils n'auoient peu trouuer en leurs armes : ils le trouuerent auſſi debonnaire & doux en ſa victoire qu'ils l'auoient eſprouué terrible & eſpouuantable au combat. Cœur genereux & vrayement Royal! il a mieux aimé pardonner à ſes enne-

mis, qu'il pouuoit perdre : que les perdre, leur pouuant pardonner. Il a donné la vie à ceux qui la luy vouloient oster : il a octroyé des honneurs à ceux qui luy vouloient rauir sa Couronne, & les a mis en tel degré d'heur & de felicité qu'aujourd'huy les victorieux portent enuie aux vaincuz ; certes voila vne clemence & generosité incomparable, aussi Dieu l'a guerdõnée du plus grand heur qui se puisse imaginer ; car il a estably le regne du Roy dedans le cœur de ses subiects. Ces choses apporterent vn tel estonnement aux ennemis estrangers, que plustost pour retrancher au Roy le subiect de sa gloire & soustraire la matiere à ses trophées, que pour affection qu'ils eussent au repos des peuples trauaillez par la guerre, ils parlerent de paix : elle fut concluë & arrestée. Ils s'asseuroient que ceste paix au dehors rameneroit & rallumeroit la guerre au dedans du Royaume, & que nous retomberions incontinent en noz premieres diuisions. Ils n'auoiẽt recognu au Roy que ceste tres-grande suffisance militaire dõt la renommée a remply toute la terre habitable. Ils ne croyoient pas qu'vn Prince né, nourry, & esleué au milieu des armées & qui toute sa vie n'auoit manié que les armes, peut reordonner vn Royaume si diuisé & si plein de partialitez. Comme à la verité c'estoit le chef-d'œuure d'vn Prince parfaictement sage. Mais contre leur attente le voila tout soudain de Capitaine conquerant deuenu Roy pacifique, autant aymé & obey de ses subiects, que craint & redouté de ses ennemis : de maniere que nous recueillons auiourd'huy le fruit de ses trauaux, & ce que les plus sages & plus clair-

voyãs disoiẽt qu'il falloit plustost souhaitter, qu'esperer: ce que noz esperances, qui ordinairement n'ont point de bornes, desesperoient pouuoir arriuer, nous le voyons, nous le goustõs & en iouyssons plainement. Il y a plus de cent ans que la France ne s'est veuë vne paix si pleine & si entiere que celle, laquelle par la grace de Dieu le Roy luy a acquise & luy conserue auec vne vigilance incroyable. En quoy est admirable l'amour qu'il porte à son peuple, duquel il prefere le bien & le repos à son propre contentement. Il se violente soy-mesme & va comme trahissant la gloire qui luy est preparée par les armes comme au plus grand Roy & plus grand Capitaine que le Soleil ait iamais veu. Il a de la peine à se retenir, ceste emulation qu'il a de soy-mesme & le desir de se vouloir tousiours vaincre, combatant en luy l'esperance de l'auenir auec la gloire du passé, est vn éguillon d'honneur qui le point, qui le pique, & le presse viuement. Mais l'amour de son peuple l'emporte & sert d'vne forte barriere à ce violent & iuste desir. Bonté & sagesse esmerueillable! laquelle se respand, se communique & fait ressentir ses effects mesmes aux estrãgers, qui ne donnent que trop d'occasion au Roy de leur faire la guerre. Il leur dõne la paix pour ne la point oster à son peuple. Car veulent-ils ou non, il faut malgré eux qu'ils recognoissent que nostre Roy tient en sa main la paix & la guerre, & que de luy, plus que de leurs Princes, dépend leur bonne ou mauuaise fortune. C'est pourquoy ceste bonté est assistée de celle grande fortune & faueur du Ciel qui l'a tousiours accompagné & l'accompagnera

tout le long du cours de ſa vie. Or c'eſt de la main de ce grand Roy que Monſieur de Sillery a eſté eſleué en ceſte dignité, voila le Prince qui l'a choiſi, ce qui luy faict autant ou plus eſtimer & priſer la bien-veillance que le bien-faict. Comme auſſi le choix que le Roy a faict de Monſieur de Sillery eſt vn teſmoignage certain du grand ſoing qu'il a de ſon eſtat. Car comme il n'y a point de marque plus aſſeurée de la cheute & ruine prochaine d'vn Royaume, que de voir les gens de peu auācez aux charges ſans propos, & les gens de bien rebutez ſans raiſon, & que rien n'empeſche tant les hommes vertueux d'auoir des biens & des hōneurs que les meriter; Auſſi n'y a-il meilleur preſage ny ſigne plus euident de la conſeruation & durée d'vn Eſtat, que quand l'on en void les principales & plus grandes charges diſtribuées à ceux qui en ſont capables & qui ſ'en ſçauent dignement & heureuſemēt acquiter. Les Magiſtrats & Conſeillers d'Eſtat ſont les vtils viuans & ſentans des Roys & Princes ſouuerains: que ſ'ils ſe trompent en l'eſlection qu'ils en font, il eſt neceſſaire qu'il y ait du deſordre en leurs affaires. Le Roy doncques à choiſi Monſieur de Sillery comme vn perſonnage accomply & qui a toutes les qualitez requiſes pour manier les affaires de ſon Royaume. Car la vertu deriuée en luy de ſes anceſtres par la deſcente & continuation de ſa race luy eſt vrayement hereditaire. La maiſon des Brularts eſt fort noble & fort ancienne: ils ſont deſcenduz en droicte ligne de Meſſire Girard Brulart Cheualier Baron d'Aguetz, lequel eſtoit Lieutenāt d'vne compagnie de cent hommes d'armes ſouz la

charge de l'Admiral de Frãce, & fut tué en la iournée d'Agincour combatant vaillamment pour le seruice de son Roy. Ce seroit chose inutile & à l'auenture ennuieuse de vouloir par la particuliere desduction de ses descendans rehausser la splẽdeur illustre de ceste maison. Il suffira de vous dire seulement que Mõsieur de Sillery a eu cest heur d'estre né fils de Monsieur le President Brulart, de la vertu duquel la memoire est si recente qu'il n'est besoin de s'estendre en discours sur ce subiect. Vous l'auez veu, Messieurs, vous l'auez cogneu, vous l'auez admiré; c'estoit vn grand personnage & vn grand homme de bien, qui en sa vie ne se desuoya du droict sentier de la raison. On voyoit en luy cõbatre auec pareils aduantages pour le bien de la Iustice, la suffisance & la preud'hommie, & n'est encore aujourd'huy ce debat vuidé: l'on ne sçauroit dire s'il y auoit en luy ou plus de capacité ou plus de probité; bien est-il certain & recogneu de tous que l'vn & l'autre y estoient en si haut degré, que l'humaine nature n'est capable d'ateindre à vne pl9 grande perfection. Voila le pere de Monsieur de Sillery. Ses ayeul & bisayeul estoient Conseillers en ceste Cour des premiers & plus renommez de leur temps: on les a veu seoir en ceste Grand Chambre pleins d'honneur, autant recommendables pour leur vertu, que pour leur dignité; ils ont esté employez en plusieurs grandes charges & cõmissions honorables dont ils se sont fort dignement acquitez. Son trisayeul fut honoré par le Roy Loys vnziesme des offices de Cõseiller de la Cour & Secretaire du Roy: l'eslection faicte de sa personne

par

par vn Prince si sage & si aduisé est vn riche tesmoignage de sa valeur & de son merite. Monsieur le Procureur General Brulart estoit son grand oncle, personnage vertueux, graue, constant & sage s'il en fut oncques, & dont la vie n'a esté qu'vne continuelle action & fonction publique pour le seruice de son Prince & pour le bien de son pays. Il aimoit tant sa charge & la faisoit auec tant d'honneur qu'il mõstra par effet l'auoir receuë nõ pour s'ẽ honorer & seruir d'ornemẽt, mais s'estre dõné soy-mesme au public pour honorer sa charge. Par la successiõ de tels & si grãds personnages est descẽdu en Mõsieur de Sillery le desir de suyure la vertu & embrasser en son esprit toutes choses grandes & loüables. En quoy se sont prestées la main & ont cõtribué à l'enuy, la noblesse de sa maison, & celle grace attrayãte qui reluit en son visage que Platõ apelloit le Priuilege de la Nature. L'on y void vne grauité tẽperée d'vne douceur venerable, qui est vne faueur de nature non petite. Car c'est chose qui a vn grand credit au commerce des hommes : il semble que cela ait quelque legitime puissãce sur nous, & que tournãt noz yeux à soy il y tourne aussi noz affections. Ces grands aduantages de nature aydez & fortifiez par vne soigneuse institution produisirẽt aussi tost que la fleur, des fruicts de vertu si excellens, que dés lors on cõceut de luy encore ieune enfant l'opinion qu'il a tousiours depuis conseruée : Cela suiuy d'vn continuel trauail, penibles voyages, & occupations laborieuses pour le seruice du Roy & le bien de ceste Couronne à comme affiné par la difficulté & affermy ceste vertu, si qu'elle est partie-

nuë à la cime de perfectiõ, & par tels degrez a esté esleuée à la supreme dignité de ce Royaume. Ce n'a point esté vn prompt & soudain accroissemét: il n'a pas commencé en sa vieillesse à s'entremettre des affaires, pour en vn instant changer de vie qu'il n'auroit iamais essayée: comme l'on dit qu'Epimenides s'estant allé coucher ieune se resueilla vieillard cinquante ans apres. Sa vie depuis sa plus tendre ieunesse a esté vn cõtinuel exercice de la vertu: il a premierement esté Conseiller en ceste Cour, puis President aux Enquestes, & en apres Presidét au Parlement: en la fonction desquelles charges il a auec auctorité & vne douce seuerité conserué à la Iustice ce beau nom de vierge sacrée que Platon luy donna tant à propos. Il s'est tousiours maintenu net & exempt de ces passions qui perdent, gastent, & corrompent tout, qui sont vrayement les ennemies & meurtrieres des loix & de la raison. Le feu Roy ayant recogneu en luy cest esprit noble, fort & vigoureux, & neantmoins doux, souple & moderé, le choisit & l'employa en plusieurs charges & negotiations vers le Roy, lors Roy de Nauarre, vers plusieurs Princes, Seigneurs, & Cõmunautez: que ie ne m'amuseray à desduire par le menu, encore que ces choses heureusement cõduites pour le bien de ce Royaume soient en soy fort recommandables: mais elles sont cachées, obscurcies & enfoncées soubs la grandeur & le nombre infiny de plusieurs autres belles actions qui se presentent comme à la foule. Son ambassade aux Suisses & Grisons, alliez & confederez de ceste Couronne est vn seruice fort signalé & qui a produit

des effects tres-importans pour redresser cest estat, dont la cheute & la ruine sembloit lors ineuitable. Le commencement de ceste charge se rencontra auec le cõmencement de noz troubles, qui auoient penetré & s'estoient glissez parmy ceste nation belliqueuse, laquelle se trouuoit lors pour la France aussi diuisée que la France mesme: Ce qui peut le plus sur ceste nation pour la retenir, c'estoit ce qui manquoit le plus: Monsieur de Sillery ne receuoit aucuns moyens de France. Les choses sembloient estre reduites au desespoir. Quand bien il eut cedé au temps & eut calé la voile à la violence de cest orage, il eut eu pour response à l'accusation l'excuse de la necessité: on ne l'en pouuoit blasmer: mais il pensa qu'à qui cerche de l'honneur, ce n'est pas assez d'euiter le blasme, & que la vertu ne peut paroistre & desployer sa force, que parmy les difficultez, qu'il luy suffisoit d'auoir pour réconfort du peril la grandeur & beauté de la chose entreprise. Il meit la main à l'œuure & traita si heureusemẽt qu'il remeit ces peuples & maintint leur deuotiõ en general: en sorte que le Roy a esté pendant les troubles seruy des vns & des autres Catholiques & protestans, auec autant d'affection & fidelité que iamais Roy de France ait esté, la France estant bien vnie. Qui fut vne negotiation tres-aduantageuse & en effect pour le secours que le Roy en a tiré, qui ne luy a iamais manqué, & pour la reputation que ceste bonne intelligence luy donna enuers les François & enuers les estrãgers. Ce bel exploit ne cõuia point Mõsieur de Sillery à se cõtenter de la continuation de sa charge; laquelle en surmontant ces

premieres difficultez il auoit rendu plus aisée & moins penible. Il ne voulut pas laisser cōme fener & seicher la gloire de ceste belle action, ne plus ne moins qu'vne Couronne que l'on auroit gaignée és ieux de prix: ains en produisant quelque nouueau & recent merite s'efforça de resueiller la grace des precedens & la rendre de tant plus grande & plus asseurée. Et de faict s'estant aduisé de la commodité que luy donnoit de seruir son Prince, l'opportunité du lieu où son ambassade l'auoit porté, à cause du voisinage de l'Italie & de l'Allemagne: il traicta pour le Roy auec leurs Princes & Republiques. Ces intelligences secrettes par luy conduites auec vne discretion admirable, ont eu à la verité moins d'esclat, d'autant que le secret, l'ame de telles practiques est ennemy de la renommée: mais elles n'ont pas eu moins d'effect que ce qui paroissoit lors & estoit public à vn chacun, & peut-on dire auec verité qu'il n'y a rien eu, qui ait d'auantage aidé à la restauration de cest Estat. Ces choses luy donnerent vn fort grand nom, mais sa presence à son retour luy en donna encore d'auantage: La verité de la chose en soy surmonta la reputation. Car on le veid orné & enrichy de ceste belle acquisition qu'il auoit faicte par tant de veilles & trauaux: On vit reluire en luy celle prudence qui est la Royne des autres vertus, la reigle des affaires, la tutrice de nostre felicité, l'ame de l'Estat, & l'esprit qui donne vie, mouuemét & action à toutes les autres parties d'iceluy. C'est pourquoy le Roy, lequel auec ceste grande promptitude & excellente viuacité d'esprit dõt il est doüé, sçait aussi tost recognoistre la valeur

des perſonnes, l'aima, l'aprocha de ſoy & ſ'en ſeruit à ceſt œuure admirable de la reünió de ſes ſubiects & pacification de ſon Royaume. Ce qui vint fort à propos: ſa moderation, douceur & prudẽce ne fut iamais tãt de ſaiſon. La chaleur des eſprits auoit tout gaſté, il eſtoit beſoin d'vn eſprit moderé, maiſtre de ſoy-meſme & ſans paſſion pour tout remettre. Car tout ainſi qu'en vn corps naturel malade le commencemẽt de mutation à recouurement de ſanté, ne luy viẽt des membres gaſtez ny des parties corrompuës, mais quãd la temperature des fortes, ſaines & entieres, eſt ſi puiſſante qu'elle chaſſe ce qui eſt en tout le reſte du corps contre la nature. Ainſi il fluë & decoule des hommes ſages ce qui paſſe & penetre à trauers de ce qui eſt malade en vn eſtat pour luy dõner vne parfaite guariſon. Donques le feu de noz troubles ſ'amortiſſant peu à peu afin de luy oſter la nourriture qui luy venoit de dehors & l'eſtouffer entierement; il fut beſoin de negótier auec les Princes eſtrangers. Monſieur de Sillery y fut employé & traita tout premierement auec le Duc de Sauoye vne trefue auec cõditions tres-auantageuſes pour ce Royaume. Cela donna ſubiect au Roy de l'enuoyer peu apres en Piedmont vers le meſme Duc, où il negotia ſi biẽ & ſi à propos qu'il iecta les premiers fondemens de la paix, lors autant deſeſperée que ſouhaitée. Ce qui en auoit eſté cõmencé, fut depuis par luy heureuſement continué & paracheué d'vne fin glorieuſe. Car par ſon entremiſe fut concluë entre les deux Couronnes de Frãce & d'Eſpagne ceſte paix tant deſirée, de laquelle les fruicts ſe ſont trouuez d'autant plus doux & le

merite de Monſieur de Sillery en ce regard d'autãt plus recommendable, que plus eſt recente la memoire des maux & miſeres de la guerre qui nous ont cuidé accabler. Par ce moyen ce Royaume cõme freſchement reuenu & releué d'vne grande & forte maladie auoit bien recouuré ſa ſanté, mais nõ la beauté naïfue de ſon premier teint. On deſiroit encore en luy celle anciẽne ſplẽdeur qui luy auoit donné le premier rang entre tous les Royaumes. Pour y paruenir Monſieur de Sillery fut enuoyé Ambaſſadeur à Rome vers noſtre S. Pere le Pape; où il ſe ſceut ſagement preualoir de la diſpoſition qu'il trouua en ſa Saincteté. Nous auions deſia de grãdes arres de ſon affection paternelle, il auoit enuoyé ſa benediction au Roy, il auoit d'vn ſoing extreme & cõme vrayement Pere cõmun des Chreſtiens auãcé les affaires de la Paix. Cõme à la verité c'eſt vn tres-grãd Pape, & duquel la vertu eſt admirée d'vn chacun & la ſage preuoyance aduoüée & recognuë par ceux-meſmes qui ne veulent recognoiſtre ſon auctorité. Reſtoit dõques qu'en ceſte ville capitale du mõde, en ceſt auguſte ſiege de l'Egliſe où ſe decident les querelles des Roys & Princes Chreſtiẽs, en ce ſouuerain Empire des ames, fut rẽduë à ce Royaume tres-Chreſtien la dignité que noz diuiſiõs nourricieres du meſpris, auoient ſinõ perduë du moins grandement raualée. Ce fut en quoy Mõſieur de Sillery employa toute ſon induſtrie; & la beauté de ceſte action luy ayãt eſleué l'ame en vne grandeur & hauteur de courage, il ſe fit voir aux Eſtrãgers digne miniſtre du Roy ſon maiſtre. Il redreſſa l'honneur de ceſte Couronne auec

telle dexterité qu'elle a aujourd'huy sur les autres Couronnes presque vn pareil aduãtage, que la vertu du Roy a sur les autres Roys du mõde. Et cõme en vn cœur genereux l'hõneur d'auoir bien fait est vn éguillon & vn subiect de mieux faire, Monsieur de Sillery ayãt si heureusement releué la dignité de ce Royaume, trauailla à en asseurer la felicité : en quoy Dieu a tellement beny son labeur qu'aujourd'huy l'on la void establie sur tels & si asseurez fondemens, que s'il y a rien d'eternel en ce monde, l'on s'en peut promettre vne eternelle durée. Car par le moyen de l'heureux mariage du Roy & de la Royne que Mõsieur de Sillery traicta lors, cest estat qui sembloit encore chancellant s'est affermy, & a prins cõme vne nouuelle vie, ou plustost vne immortalité par la naissance de Mõsieur le Daulphin: ce precieux gage de nostre repos & bon-heur, la ioye du Pere, l'amour du peuple, les delices de la Frãce, l'allaigresse des Princes & peuples amis, la terreur & la ruine des ennemis. Or sur le point que ce tãt fortuné mariage se traictoit suruint la guerre de Sauoye qui dura peu, & ne fut que comme vne nuée en vn beau iour, que le Roy cõme vn puissant Soleil dissipa incontinent, & donna aux prieres du Pape le salut de ce Prince prest de porter la peine de sa temerité, & duquel la ruine proche estoit au Roy vn trophée tout asseuré. Le Roy luy octroya la paix qui fut traittée auantageusement par l'entremise de Monsieur de Sillery. Les affaires ainsi establies, ce grãd Prince qui a l'œil tousiours ouuert sur le bien & le repos de son peuple, pour le fortifier & luy donner vne fermeté durable, tourna sa pensée à re-

noüer & renouueller les alliances de ceste Courõne mesmemẽt auec les ligues des Suisses & Grisons. Monsieur de Sillery fut choisi pour cest effect où il sceut si dextremẽt manier ceste nation puissante & voisine, lors aigrie & mal-cõtente, qu'il s'en rendit comme le maistre, & par vne douce violence leur fit preferer la vertu & la valeur du Roy son maistre aux montagnes d'or qui leur estoient offertes par les autres Princes. Si que l'alliance fut renouuellée auec ces peuples belliqueux, tant pour le regne du Roy, que de son successeur, ce qui ne s'estoit iamais veu, & outre sont comprins au traicté le Royaume de Nauarre & les pays conquis. Depuis Monsieur de Sillery a esté continuellement employé pres la personne du Roy & a eu la charge & le maniemẽt des plus grands & plus importans affaires du Royaume qu'il a espousé auec vne affectiõ incroyable, tousiours frais au trauail, iamais las de seruir son Prince : & Dieu qui d'vn soing plus particulier veille sur les hommes d'estat qui ont dõné leur vie au public a beny ses actions & les a toutes couronnées d'vn bon succez & yssuë tres-heureuse. C'est pourquoy le Roy ayant recogneu sa fidelité à le seruir, son courage à l'entreprendre, sa prudence en la conduite, & son bon-heur en l'execution, la cõme i'ay dict honoré de l'office de Garde des Seaux de France, ayant à cest effect creé & erigé cest office par les lettres en forme d'Edict qui ont esté presentement leuës ; sur le reply desquelles il supplie la Cour ordõner qu'il sera mis, qu'elles ont esté leuës, publiées & registrées.

FIN.